

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00050

SUBVENTION POUR LA 31EME EDITION DE LA FETE DU LAIT DES 10 ET 11 SEPTEMBRE 2016

Le Bureau communautaire a été convoqué le 05 février 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 43

Délibération affichée le : 19 février 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc FAURE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 19 février 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20151116-D20160005010-DE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016

SUBVENTION POUR LA 31EME EDITION DE LA FETE DU LAIT DES 10 ET 11 SEPTEMBRE 2016

Le Comité de Développement des Monts du Pilat sollicite Saint-Etienne Métropole pour participer au financement de la 31^{ème} édition de la Fête du Lait qui se déroule les 10 et 11 septembre 2016 à Marlhès.

La Fête du Lait est une manifestation qui a lieu tous les deux ans depuis 50 ans sur le département. Elle met en avant la production laitière du département auprès du grand public et comprend une partie destinée aux professionnels avec un concours de vaches laitières. Elle est organisée par les agriculteurs du département.

Lors de cet évènement, est prévu :

- un concours départemental des races laitières – environ 300 animaux : Prim'Holstein, Montbéliarde, Abondance, Simmental et Brune des Alpes,
- une exposition de vaches de races allaitantes : Aubrac, Limousine...,
- une exposition de matériel et des stands professionnels,
- un marché de produits fermiers,
- des animations autour du lait : vache gonflable avec bar à lait, fontaine à lait...

La visite officielle et la remise des prix du concours, dont un prix Saint-Etienne Métropole, sont prévues le dimanche. L'entrée à la manifestation est gratuite.

En amont de cette fête, les organisateurs souhaitent mettre en place des animations à destination des classes de CP-CE1 des écoles de Saint-Etienne Métropole sur l'année scolaire 2015-2016 :

- la diffusion d'un livret pédagogique sur le lait aux écoles sous format numérique en février 2016 ;
- une visite dans une ferme laitière sur une demi-journée en avril-mai pour 22 classes de l'agglomération situées sur les communes de : Saint-Paul-En-Cornillon, Unieux, Le Chambon-Feugerolles, Saint-Etienne, Andrézieux-Bouthéon, Sorbiers, Cellieu et L'Horme ;
- une illustration des visites d'exploitation (dessin, photo, compte-rendu...) par ces classes qui sera valorisée lors de la Fête du Lait.

Ainsi, cette manifestation participe à la promotion de la filière laitière qui est développée sur le territoire de Saint-Etienne Métropole et contribue également à la sensibilisation des jeunes publics à l'agriculture locale. A ce titre, le montant de la participation envisagée par Saint-Etienne Métropole s'élève à 5 000 euros.

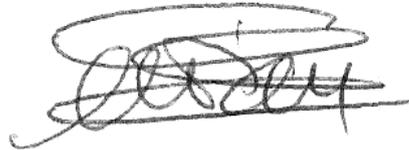
Le budget prévisionnel de la manifestation est de 125 620 euros TTC.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une participation de 5 000 euros pour l'organisation de la 31^{ème} édition de la Fête du Lait qui se déroulera les 10 et 11 septembre 2016 à Marlhes, au titre du Budget Principal 2016 « Economie Agricole » pour la promotion de la filière laitière locale ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ci-jointe et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU